SCÉNARIO BWS 9

VON DER LEYEN BIEN DÉCIDÉE À FAIRE AVANCER SA (DIFFICILE) RÉFORME DE L'ÉNERGE EUROPÉENNE

Politico/BWS, Bruxelles, 6 octobre 2026

Début 2025, dans son Plan d'action pour une énergie abordable, la Commission annonçait la révision du règlement gouvernance de l'Union de l'énergie en vue de l'adapter aux objectifs climatiques 2040 et tenir la trajectoire vers la neutralité en 2050. La Commission a confirmé récemment sa détermination à finaliser une proposition législative dans ce sens avant la fin de l'année. Cependant, entre la crise des marchés de l'énergie et la canicule historique qui a frappé tous les États membres cet été, ce dossier semble pris dans un écheveau de tensions et de paradoxes dont la politique européenne a le secret. Alors que Von der Leyen a promis de simplifier la législation européenne et multiplie les « omnibus », son agenda de simplification paraît difficilement compatible avec sa volonté affichée de réduire le manque de coordination entre les plans énergie-climat des États membres… les fameux PNEC. Elle doit aussi composer avec des États jaloux de leur souveraineté énergétique. Souveraineté que garantit l'article 194 du traité de l'Union, réservant à chaque État membre le droit de choisir entre différentes sources d'énergie et la structure générale de son approvisionnement énergétique.

Derrière un dossier réputé technique que les citoyennes et citoyens peinent à suivre au jour le jour, une bataille politique est déjà engagée. La rédaction de Politico/BWS propose un rapide décryptage des âpres négociations qui s'annoncent comme autant d'embûches avant la bûche de Noël.

Quand la sécurité énergétique s'invite dans l'urgence climatique… ou l'inverse

En février 2025, la Commission justifiait la nécessaire révision du règlement « Gouvernance de l'Union de l'énergie » de 2018. Selon les commissaires du Berlaymont : « Garantir la sécurité de l'approvisionnement énergétique de l'UE est essentiel pour notre résilience économique, pour le maintien de l'accès à une énergie abordable, et pour éviter l'extrême volatilité des prix ». Mais, avec la guerre en Ukraine, la fragilisation des relations transatlantiques et les crises géopolitiques au Moyen-Orient, l'énergie n'est pas seulement un problème économique et climatique et demeure fondamentalement un en jeu de sécurité et de souveraineté.

Si tout le monde à Bruxelles et dans les capitales partage ce diagnostic, les 27 n'en sont pas moins divisés sur le sens que doit prendre la révision du cadre qu'ils s'étaient fixé en 2018. D'autres divisions opposent les groupes politiques du Parlement européen. Dans ce contexte, la Commission vient d'annoncer la prolongation des consultations en vue de parvenir avant la fin de l'année à une proposition.

Quelles négociations pour quel accord ?

A minima, les négociations devront porter sur une plus étroite articulation entre le règlement « Gouvernance de l'Union de l'énergie » et les autres textes révisés récemment sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, le marché de l'électricité et le paquet réseaux. C'est l'orientation que la Commission a donné à la consultation ouverte en décembre 2025 et aux discussions que ses DG ENER et CLIMA ont organisées au printemps 2026 avec les parties prenantes. Mais, pour tenir les nouveaux objectifs climatiques, il faudra aussi renforcer le dispositif des PNEC pour en faire de véritables plans d'investissement.

Or, les États membres sont loin d'être accordés sur ce point. Certains, le Danemark et plusieurs pays d'Europe du Nord en tête, exigent le maintien d'objectifs européens *juridiquement contraignants* pour les renouvelables et l'efficacité énergétique, seuls garants selon eux de la prévisibilité des investissements. Quand se dessine une coalition « souveraineté et flexibilité », où l'on retrouve la Pologne et plusieurs États d'Europe centrale, qui plaide pour leur remplacement par de simples contributions nationales qui laisserait à chaque capitale la maîtrise de son mix énergétique. La France pousse toujours la reconnaissance du nucléaire décarboné. Du côté de la société civile, les ONG engagées dans la lutte climatique, CAN Europe en tête, alertent déjà sur un risque de « *backsliding* », un recul généralisé des ambitions climatiques poussé par les fédérations industrielles très actives à Bruxelles pour réclamer la souplesse qui préservera la compétitivité européenne.

Plusieurs méthodes possibles pour un chantier politiquement épineux

Dans un communiqué, la Commission a rappelé l'horizon commun, cadre de référence des négociations à venir : la nouvelle architecture de gouvernance devra rester pleinement compatible avec la Loi européenne sur le Climat, avec l'objectif de −90 % d'émissions nettes en 2040 et la trajectoire vers la neutralité en 2050. Elle confirme vouloir faire des plans nationaux énergie-climat le pivot de la nouvelle gouvernance de l'Union… tout en concédant que la nouvelle flambée des prix du gaz et du pétrole impose un effort d'imagination pour parvenir à « conjuguer ambition climatique, souveraineté énergétique et compétitivité industrielle ».

La voie que choisira la Commission pour réviser le règlement « Gouvernance de l'Union de l'énergie » pourrait emprunter deux lignes directrices. D'abord, rechercher un compromis possible sur l'architecture des objectifs, entre d'un côté les partisans d'objectifs ambitieux et contraignants et de l'autre les tenants d'un système de contributions nationales très variables. Ensuite, trouver la nouvelle formule de gouvernance qui fixera les modalités concrètes de pilotage et de contrôle. Plusieurs sujets alimentent déjà les discussions informelles : l'introduction d'indicateurs (par exemple, sur le taux d'électrification) et de mécanismes correcteurs destinés à intensifier l'effort des pays « en retard »… la transformation des PNEC en cadres d'investissement.

Selon des sources proches du COREPER, la transition « juste et acceptable » visée par l'Union passera nécessairement par un accord sur des garanties de solidarité — comme un fonds de transition — et par la prise en compte des grandes disparités nationales. Sans ces garde-fous, préviennent ces fins connaisseurs du dossier, aucun compromis ne sera possible avant la trêve de fin d'année. Il y a donc fort à parier que la gouvernance de l'Union de l'énergie sera le dossier chaud de l'automne à Bruxelles.